



Reconnaissance de dette internationale

Par **cy17**, le **17/09/2009** à **19:08**

Bonjour,
je souhaite prêter 10000€ à un ami égyptien, mais je sais pas si une reconnaissance de dette suffit à m'assurer de son remboursement et que deviendrait cette reconnaissance si il décédé, quels seraient les recours possibles.
Merci pour votre aide.
Cordialement

Par **ascott**, le **21/09/2009** à **22:26**

vs pouvez couvrir le risque décès par une police d'assurances vie à votre bénéfice
un contrat de prêt vs permettra de vs justifier
Mais, un recours hors Union européenne est très aléatoire car il faut passer par un jugement en France et obtenir son exécution dans son pays de résidence
Je vs conseille de verrouiller votre contrat par un avocat....

salutations